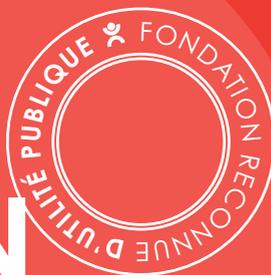


LA FONDATION QUI PROTÈGE LES MICRO- ENTREPRENEURS



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010

ÉDITO

«En 2010, plus que jamais, la Fondation a œuvré pour la protection des entrepreneurs»

L'activité de micro-assurance réalisée grâce au dispositif mis en place par notre Fondation a connu en 2010 une croissance à 2 chiffres permettant à 650 créateurs d'entreprise de bénéficier de la Trousse Première Assurance et portant ainsi à **1 700 le nombre de bénéficiaires de l'action d'Entrepreneurs de la Cité** depuis la création de la Fondation.

L'année 2010 confirme si besoin était le bien-fondé de notre Fondation dans la protection et l'accompagnement qu'elle assure aux créateurs d'entreprise qui nous ont fait confiance. En effet, sans l'action de la Fondation, nombreux sont ceux qui auraient vu leur projet périr puisque **145 de nos assurés**, soit presque 10 % de la population assurée, **ont connu l'année écoulée un sinistre**. Grâce à l'assurance mise en place, les entrepreneurs ont pu maintenir leur activité et être épaulés dans cette épreuve par les équipes de la Fondation.

Dans sa volonté de toujours mieux renforcer son action de protection des entrepreneurs, **la Fondation a lancé cette année un premier fonds de solidarité « Rebond »**, destiné à sauver l'entreprise d'un entrepreneur ayant subi un sinistre malheureusement non couvert par son assurance. Grâce à ce fonds, Mme Allegret a pu continuer son activité de commerçante, malgré un vol commis dans son local et ayant mis en danger son entreprise.

Les créateurs d'entreprise que nous accompagnons sont fragiles. Afin de relever ce défi, la Fondation se doit d'élargir son périmètre d'action pour répondre à tous les besoins en gestion des risques des entrepreneurs. Nombreux sont les entrepreneurs qui n'ont pas accès à l'assurance, soit par manque de moyens, soit par manque de formation. Nous ne pouvons pas rester inactifs face aux périls qui menacent ceux qui ne sont pas assurés. **L'ambition qui est la nôtre pour les années à venir est triple : nous faire mieux connaître des entrepreneurs vulnérables, rassembler plus de partenaires assureurs afin de mieux défendre leur cause et susciter encore plus le mécénat.**

Qu'il me soit permis pour terminer **de vous remercier tous** et d'associer à ces remerciements les mécènes ainsi que les bénévoles d'Entrepreneurs de la Cité qui œuvrent pour que la micro-assurance atteigne le plus grand nombre de ceux qui en ont besoin.



JEAN-PIERRE **CLAVERANNE**

↳ PRÉSIDENT

CARTE D'IDENTITÉ DE LA FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

Entrepreneurs de la Cité en chiffres

2000

entrepreneurs par an accueillis
et informés

1 700

entrepreneurs assurés
sur toute la France

145

entrepreneurs sinistrés accompagnés
par la Fondation en 2010

30%

des assurés exercent leur activité
en Zone Urbaine Sensible

75%

des créateurs d'entreprise étaient
demandeurs d'emploi

6

salariés et

20

bénévoles

Notre mission

Protéger les personnes exclues du monde
du travail – chômeurs, bénéficiaires des
minima sociaux, handicapés, jeunes,
seniors – qui créent leur entreprise.

Notre action

- Proposer un produit de **micro-assurance** adapté à un prix « hors marché ».
- **Faire de la prévention** en informant l'entrepreneur sur les risques de son entreprise et en formant les réseaux d'aide à la création d'entreprise.
- Sauver les entreprises en danger grâce au **fonds de solidarité « Rebond »**.

Enquête de satisfaction 2010

91%

DES CRÉATEURS
ASSURÉS RECOMMANDENT
ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

Un partenariat public-privé unique

SECTEUR DE L'ASSURANCE



AG2R LA MONDIALE



RÉSEAUX D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE



SECTEUR PUBLIC



ORGANISATION

Organigramme des deux entités au 31/12/2010

Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux entités : la Fondation reconnue d'utilité publique et l'Association des Assurés qui représente ses adhérents auprès des assureurs. 20 bénévoles au sein des délégations régionales diffusent localement l'offre de micro-assurance.

L'année 2010 a été marquée par l'arrivée de Marion Demard, assistante de direction, au sein de l'équipe !

DIRECTRICE HAYAT BOAIRA (S)	RESPONSABLE MICRO-ASSURANCE NATHALIE RAUCH (S)		
ADM./ COMPTABILITÉ COMMUNICATION MARION DEMARD (S)	DÉLÉGATIONS RÉGIONALES 17 BÉNÉVOLES (B)	ACCOMPAGNEMENT ET GESTION ASSURÉS N'DEYE ANGRAND (S) KARINE BEARTH (S) NARJISSE BOUGRINE (S) ABDEL KEBBABI (S) 3 BÉNÉVOLES (B)	GESTION DES SINISTRES KARINE BEARTH (S)
FORMATION NATHALIE RAUCH (S)		GESTION COTISATIONS ABDEL KEBBABI (S)	

(S) salarié(e)

(B) bénévole

GOUVERNANCE

Le conseil d'administration de la Fondation

COLLÈGE DES FONDATEURS

APRIL, représenté par **Bruno ROUSSET**, Président
CNP ASSURANCES, représenté par **Monique DERANCOURT**,
Directeur des nouveaux partenariats
LA BANQUE POSTALE, représentée par **Jacqueline
MANOHA**, Directeur Innovation Assurances et Services
SGAM AG2R LA MONDIALE, représentée par **Philippe
DABAT**, Directeur Général Délégué

COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

**Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Rhône-Alpes**, représentée par **Denis COLONGO**,
Secrétaire Général
France Active, représentée par **François DECHY**, Directeur
du Pôle Création d'entreprise
France Initiative, représentée par **Marc OLAGNON**,
Délégué Général Adjoint
Réseau des Boutiques de Gestion, représenté par **Marc
MERY**, Secrétaire Général

COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Jean-Pierre CLAVERANNE, Professeur
des Universités et Président
de la Fondation Bullukian
Bernard DEVERT, Président de Habitat
& Humanisme
Patrice GARNIER, Consultant
Marc NABETH, Responsable
Département Micro-assurance chez
CGSI Consulting – Chercheur à l'Institut
Thomas More

Président, Jean-Pierre CLAVERANNE
Bureau, Monique DERANCOURT,
Patrice GARNIER, Marc NABETH

RAPPORT FINANCIER

Rigueur financière et transparence

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et validés chaque année par un Commissaire aux Comptes du groupe Deloitte-In Extenso.

EMPLOIS		RESSOURCES	
Mission sociale	230 087	Mécénat financier	75 317
↳ Micro-assurance	227 087	Legs et libéralités	0
↳ Fonds de solidarité	3 000	Mise à disposition de salariés	24 945
Levée de fonds	32 840	Produits financiers	210 129
Développement partenariats	24 884	Subventions publiques	118 298
Communication	55 533	Autres produits	932
Frais de fonctionnement	72 253	Dons en nature, Mécénat de compétences	16 297
Excédent de ressources	30 321		
TOTAL	445 918	TOTAL	445 918

Le mécénat et les subventions publiques financent directement les missions sociales, les coûts de fonctionnement de la Fondation étant pris en charge par les revenus de placement de la dotation initiale des membres fondateurs.

MERCI À...

Aux côtés de nos membres fondateurs – **AG2R-La Mondiale, APRIL, Caisse des Dépôts, CFDP Assurances, CNP Assurances, Evolem, la Banque Postale et Matmut** – les mécènes qui ont permis de protéger encore plus de micro-entrepreneurs en 2010 :

- ALGOE CONSULTANTS
- APRIL
- FONDATION GROUPE SEB
- GRANT THORNTON
- HANNOVER RE
- KAELIA
- LA COMMISSION EUROPÉENNE
- LE GRAND LYON
- MAZARS
- MERIDIAM
- SHAM
- VISUAL LINK

QUI SONT LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LA FONDATION ?

Critères d'éligibilité pour souscrire à la Trousse Première Assurance

- Avoir obtenu un financement type micro-crédit, prêt bancaire, prêt NACRE,
- Être accompagné par un réseau d'aide à la création d'entreprise,
- Avoir moins de 3 salariés, moins de 3 ans d'existence et un local inférieur à 100 m².

Situation antérieure à la création d'entreprise

Les chômeurs et les bénéficiaires des minima sociaux constituent encore cette année la part la plus importante de nos créateurs d'entreprise, confirmant ainsi que la Fondation s'adresse bien à un public en difficulté et exclu du monde du travail.

30%

DES ASSURÉS EXERCENT LEUR ACTIVITÉ EN ZONE URBAINE SENSIBLE

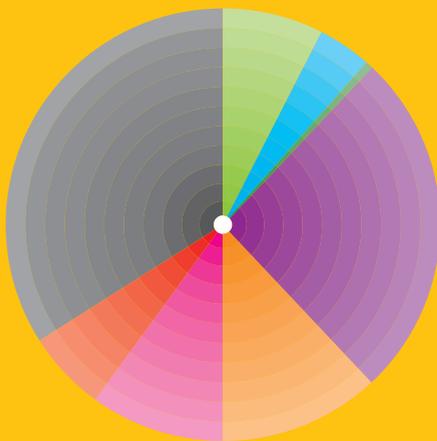
41%

DES ASSURÉS ENTREPRENEURS DE LA CITÉ SONT DES FEMMES

44 ANS

MOYENNE D'ÂGE DES ASSURÉS

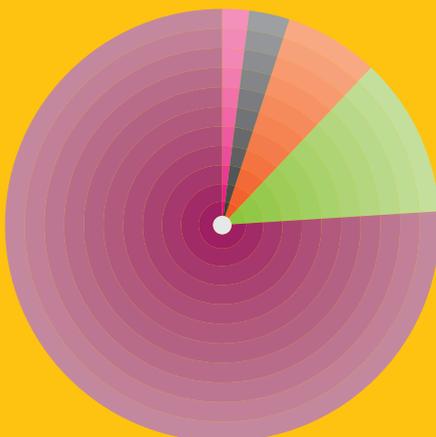
SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ASSURÉS 2010



Les assurés Entrepreneurs de la Cité exercent surtout des activités de commerce pour 41 % et de services pour 38 % d'entre eux.

Commerces sédentaires	34 %
Commerces ambulants	7 %
Restauration	10 %
Services à la personne	12 %
Autres services	26 %
Professions agricoles	0,5 %
Artisans	4 %
Bâtiment	6,5 %

SITUATION ANTÉRIEURE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE



Demandeurs d'emploi	76 %
Bénéficiaires du RMI/RSA	12 %
Travailleurs pauvres	7 %
Étudiants/retraités en difficulté	3 %
Créateurs d'entreprise	2 %

ACTIVITÉ DE MICRO-ASSURANCE EN 2010 : UNE CROISSANCE DE + 42 %

La Trousse Première Assurance : les 3 garanties clés du créateur à un coût accessible

- Garantie Multirisque Professionnelle
- Garantie Prévoyance / Arrêt de Travail
- Complémentaire Santé

} 1 euro par jour

1 650

CRÉATEURS D'ENTREPRISE SONT AUJOURD'HUI PROTÉGÉS GRÂCE À ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSURÉS

Au 31 décembre 2010 :

- 648 nouveaux assurés en 2010 (+ 42% par rapport à 2009)
- Une prime annuelle moyenne de 383 € par adhérent

CHOIX DES GARANTIES

73% DES CRÉATEURS SONT ASSURÉS EN MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

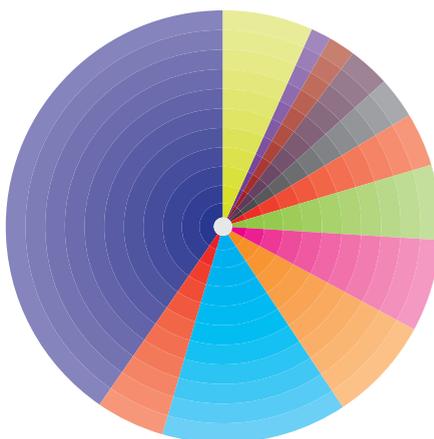
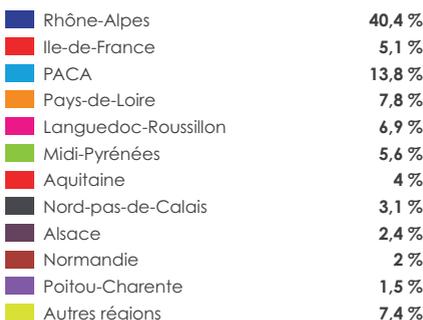
65% EN PRÉVOYANCE

43% EN SANTÉ



Entrepreneurs de la Cité sur toute la France

60% de nos assurés et 77% des créateurs accueillis résident hors Rhône-Alpes. Le développement de l'action dans les autres régions de France s'est donc intensifié en 2010.



ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS DANS LA GESTION DE LEURS RISQUES

La Fondation maintient son rôle d'information et d'accompagnement auprès des entrepreneurs et ils sont presque 2000 à avoir pu bénéficier des services de la Fondation Entrepreneurs de la Cité.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATEURS
INFORMÉS DEPUIS 2007



ENTREPRENEURS DE LA CITÉ A INFORMÉ

1850

CRÉATEURS D'ENTREPRISE EN 2010
SUR LA GESTION DE LEURS RISQUES

PÉRENNISER L'ACTIVITÉ DES ENTREPRENEURS MALGRÉ UN SINISTRE

En 2010, 145 assurés ont subi un sinistre :

- 80 sinistres Arrêt de travail (durée moyenne de l'arrêt : 72 jours),
- 65 sinistres en Multirisque Professionnelle (dégât des eaux, vol, incendie, bris de vitrine, Responsabilité civile, etc.).

L'assurance a permis à ces créateurs, ayant été frappés par un incident non prévu, de pérenniser leur activité en recevant une indemnité journalière en cas d'arrêt de travail ou un remboursement des dommages causés suite à un sinistre.

EN 2010,

10 %

DES ASSURÉS ONT DÉCLARÉ UN SINISTRE ARRÊT
DE TRAVAIL OU DOMMAGE

ENTREPRENEURS DE LA CITÉ : UN PARTENAIRE DES RÉSEAUX D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

EN 2010, LA FONDATION ENTREPRENEURS
DE LA CITÉ A FORMÉ PLUS DE

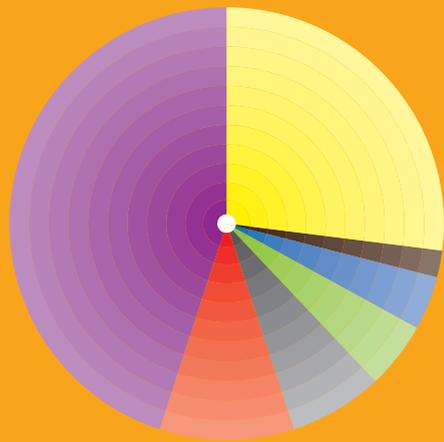
150

CONSEILLERS EN FRANCE
POUR ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS
D'ENTREPRISE

Boutiques de Gestion	45 %
ADIE	10 %
AGEFIPH	7 %
Pôle Emploi	5 %
France Initiative/France Active	4 %
Chambres de commerce	2 %
Réseaux indépendants	27 %

Entrepreneurs de la Cité travaille en collaboration avec les réseaux qui accueillent les personnes exclues du monde du travail et les accompagnent dans la création de leur entreprise et le financement de leurs projets.

LES STRUCTURES DU RÉSEAU



EN 2010 L'AGEFIPH RENOUVELLE SA CONFIANCE À ENTREPRENEURS DE LA CITÉ POUR LA PROTECTION DES CRÉATEURS D'ENTREPRISE HANDICAPÉS



Fidèle à sa mission sociale et solidaire, Entrepreneurs de la Cité continue à s'engager aux côtés des créateurs d'entreprise handicapés. Ainsi, grâce au partenariat avec l'AGEFIPH, entre 2007 et 2010, **ce sont plus de 1000 créateurs d'entreprise handicapés** qui ont pu bénéficier gratuitement de la Trousse Première Assurance.

La Fondation et l'AGEFIPH travaillent main dans la main afin de proposer aux créateurs :

- **la prise en charge de la cotisation** à la Trousse Première Assurance par l'AGEFIPH pendant 3 ans,
- **un fonds de solidarité** versant des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail consécutif à un problème dorso-lombaire.

ACTUALITÉ 2010

Lancement du premier Fonds de Solidarité « Rebond »

La mission de la Fondation est de garantir que les projets d'entreprise des micro-entrepreneurs restent pérennes. Pour renforcer cette action, la Fondation a mis en place en 2010 un premier fonds de solidarité « Rebond » pour sauver l'entreprise d'une personne ayant subi un sinistre non assuré. La Fondation a ainsi remis une **subvention exceptionnelle de 3000 € à Mme Allegret**, commerçante dans l'Hérault ayant subi un vol de son local. Les cambrioleurs ayant volé tout son matériel informatique, une partie de sa caisse ainsi que son stock, son entreprise s'est retrouvée en danger. La Fondation est alors intervenue pour permettre à M^{me} Allegret de racheter son matériel et de continuer son activité.



Entrepreneurs de la Cité membre du réseau international Microassurance Network

Le Microassurance Network, présidé par le Bureau International du Travail, a pour mission de promouvoir le développement et la diffusion de produits de micro-assurance par le partage d'expérience et la coordination des acteurs majeurs de la micro-assurance dans le monde. En 2010, Entrepreneurs de la Cité a rejoint ce réseau international important afin de s'inspirer des modèles de micro-assurance dans les pays en voie de développement et d'améliorer la qualité de son action auprès des entrepreneurs en France.

Publication d'une tribune dans Les Echos pour rappeler l'inégalité d'accès à l'assurance des entrepreneurs défavorisés

Le 7 avril 2010 dans Les Echos, le président et le vice-président de la fondation ont rappelé qu'Entrepreneurs de la Cité œuvre à la réduction des **inégalités d'accès** à l'assurance afin de mieux protéger les créateurs d'entreprise fragilisés dans leur parcours. Ils soulignent également le rôle important d'accompagnement que joue la Fondation et la nécessité de développer une **pédagogie du risque** auprès des créateurs d'entreprise.

ILS TÉMOIGNENT

PIERRE-ANTOINE, DIT PETRUS

→ **BIÈRES BIO MONTS D'OR**
FABRICATION DE A À Z
DE BIÈRES BIOLOGIQUES
ET LOCALES



« Lorsque l'on sort du profil "classique", s'assurer est difficile. La Fondation Entrepreneurs de la Cité offre plus de souplesse et de compréhension. »

PHILIPPE

→ **OPTIMEDIA PLUS**
ACTIVITÉ DE CONSEIL
ET DE SERVICES
INFORMATIQUES POUR
LES PROFESSIONNELS
ET LES PARTICULIERS



« En plus de ses tarifs avantageux et de son offre complète, la facilité et la rapidité d'adhésion à la Fondation Entrepreneurs de la Cité m'ont vraiment mis en confiance lors du démarrage de mon activité. Aujourd'hui, je suis rassuré et je ne me soucie plus de mon assurance. »

NADÈGE ET AGNÈS

→ **L'ATELIER DES BÉBÉS**
SITE DE VENTE
EN LIGNE



« La Trousse Première Assurance est une offre claire, adaptée à nos besoins et à un prix défiant toute concurrence. »

NICOLAS

→ **SOCIÉTÉ ATTITUDD**
SOCIÉTÉ DE SUPPORT
EN COMMUNICATION
DURABLE



« S'assurer pour 1 € par jour, c'est un tarif plus que compétitif ! »

RÉMI ET CHRISTOPHE

→ **ESPRIT VERT**
CRÉATION D'ESPACES
VERTS ET ÉLAGAGE
POUR LES PARTICULIERS
ET LES ENTREPRISES

« Aujourd'hui, nous nous sentons en sécurité car nous savons que nous sommes bien couverts et que nous n'avons pas à nous soucier de notre assurance. »

KARIM

→ **DK COURSES**
TRANSPORT
DE MARCHANDISES
POUR PROFESSIONNELS



« Au démarrage de mon activité, j'ai eu un accident de la circulation. La Fondation m'a alors versé une indemnité de 30 € par jour pendant les trois mois de mon arrêt de travail. Cela a sauvé mon activité car sans cette aide, je n'aurais pas pu continuer. »

**CONSTRUIRE
UNE VIE NOUVELLE,
C'EST PLUS
RASSURANT
AVEC LA FONDATION
À VOS CÔTÉS.**



FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

72, rue Francis de Pressensé
69100 Villeurbanne

TEL | 04 37 24 52 75

FAX | 04 37 24 52 79

www.entrepreneursdelacite.org